



Université Abdelmalek Essaâdi
Faculté des Sciences de Tétouan

LPE

Chapitre 2 : Normalisation et Certification : Cas du Maroc

Par Taïb AJZOUL

Professeur au Département de Physique



PLAN DU CHAPITRE 2

1. Définitions

1.1. Les normes

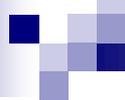
1.2. Certification des produits

2. Normes et certification internationales

2.1. Organisation internationale de normalisation (ISO)

2.2. Normes pour les secteurs spécifiques

2.3. Nouvelle version de la norme ISO 9001



3. Normalisation Industrielle au Maroc

3.1. Marque Marocaine NM

3.2. Intervenants dans la certification des produits

3.2.1. Organisme certificateur

3.2.2. Service de Normalisation Industrielle Marocaine

3.2.3. Comités techniques de Certification

3.2.4. Laboratoires

3.2.5. Agents de vérification

3.3. Type de certification

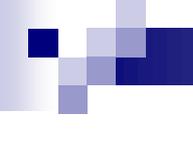
3.4. Que apporte la marque NM

4. Etat de lieux de la certification au Maroc

1. Définitions

1.1. Les normes:

Les normes peuvent être définies comme une **attestation** écrite contenant des spécificités techniques liées aux produits et **garantissant** leurs **qualités** et **aptitudes** à **l'emploi**.



Les normes sont pour la plupart différentes d'un pays à un autre. C'est la raison pour laquelle, les entreprises doivent dans certains cas adapter leurs produits aux marchés étrangers.

Les normes sont souvent considérées en commerce international comme des obstacles techniques (barrières non tarifaires).

1.2. Certification des produits

C'est une reconnaissance par un organisme indépendant que :

- le produit est fabriqué conformément aux normes qui le régissent,
- le suivi de la qualité du produit est assuré par :
 - auto-contrôle exercé par le fabricant
 - les visites de surveillance des agents de vérification.

2. Normes et certification internationales

2.1. Organisation internationale de normalisation (ISO)

L'ISO est un organisme de normalisation international composé de représentants d'organisations nationales de normalisation de plusieurs pays.



Cette organisation créée en 1947 a pour but de produire des normes internationales dans les domaines industriels et commerciaux appelées normes ISO.

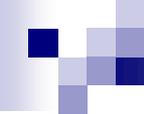
L'ISO comporte 162 membres (Janvier 2016).



Il y a trois différentes catégories de membres :

- **comité membre de l'ISO** : pour les pays qui ont un organisme national « le plus représentatif de la normalisation dans son pays » ;
- **membre correspondant** : pour les pays qui n'ont pas encore d'organisme national représentatif ;
- **membre abonné** : pour les pays dont l'économie est limitée.

Le Maroc est comité membre de l'ISO.



Le Maroc est comité membre de l'ISO représenté par
IMANOR (Institut marocain de normalisation)

L'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) est créé
par la loi 12-06 entrée en vigueur en Mars 2011.

L'IMANOR reprend les activités du SNIMA (Service de
Normalisation Industrielle Marocaine)

Alors que la France est représentée par AFNOR
(Association française de normalisation)

2.2. Normes pour les secteurs spécifiques:

Les normes ISO 9001 et ISO 14001 ont été rejointes ces dernières années par de nouvelles normes élaborées pour répondre aux besoins de secteurs spécifiques :

Secteur	Norme ou série de normes
Industrie automobile	ISO/TS 16949:2002
Éducation	IWA 2:2007
Énergie	PC 242, ISO 50001

Secteur	Norme ou série de normes
Sécurité alimentaires	ISO 22000:2005
Sécurité de l'information	ISO/CEI 27001:2005
Services de santé	IWA 1:2005
Collectivités locales	IWA 4:2005
Dispositifs médicaux	ISO 13485:2003
Pétrole et gaz	ISO 29001:2003
Recyclage des navires	ISO 30000
Sûreté de la chaîne d'approvisionnement	ISO 28000:2007

2.3. Nouvelle version de la norme ISO 9001

La norme de référence ISO 9001 est applicable dans tous les secteurs d'activités, elle définit les exigences d'un système de management de la qualité.

Pour s'adapter et répondre à des nouvelles problématiques socio-économiques, une nouvelle édition d'ISO 9001 a été lancée.

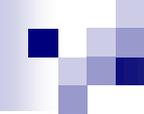
Les différences entre la nouvelle version de l'ISO 9001-2008 et l'ISO 9001 -2000 sont résumées de la façon suivante :

Différences entre l'ISO 9001-2008 et l'ISO 9001 - 2000 :

- Pas de nouvelles exigences,
- Meilleure compatibilité entre l'ISO 9001 et l'ISO 14001,
- Approche processus confirmée,
- Renforcement de la conformité aux exigences du produit,
- Meilleure prise en compte des processus externalisés,
- Le représentant de la direction doit faire partie de l'encadrement de l'organisme,
- Efficacité des acquisitions de compétences dans le cadre des actions de formation,
- Évaluation explicite de l'efficacité des actions correctives et préventives.



**Une nouvelle version d'ISO 9001:2015
vient d'être publiée pour remplacer
l'édition ISO 9001:2008.**

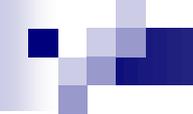


3. Normalisation Industrielle au Maroc

3.1. Marque Marocaine NM

C'est la preuve qu'un produit ou un service est conforme aux normes marocaines le concernant.

Elle est délivrée par le Ministère de l'Industrie.



Il existe plus de 4400 normes marocaines couvrant pratiquement tous les secteurs d'activité et largement harmonisées avec les normes internationales.

Les normes sont soumises à une actualisation permanente pour répondre aux besoins d'amélioration :

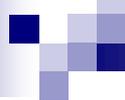
- des exportations
- de protection des consommateurs.

Qu'apporte la marque NM

Elle apporte la preuve que le produit répond aux besoins des consommateurs et qu'il est conforme à des caractéristiques de sécurité et de qualité définies dans le référentiel de certification correspondant.

La marque NM est un avantage pour :

- les entreprises,
- les consommateurs
- le législateur



La marque NM présente les avantages suivants :

Mieux vendre : La marque NM procure un avantage commercial qui facilite la vente d'un produit ou d'un service puisqu'elle apporte la preuve objective que le bien proposé a effectivement les caractéristiques et les performances telles que définies dans le référentiel.

Mieux acheter : La marque NM présente pour le consommateur le moyen d'obtenir des garanties quant à la conformité des produits acquis.

Mieux réglementer : La certification des produits peut être utilisée par les pouvoirs publics. Elle permet d'éviter les contrôles répétitifs et d'assurer une parfaite harmonie entre pratiques commerciales et contraintes réglementaires.

3.2. Intervenants dans la certification des produits

3.2.1. Organisme certificateur

Le Ministère de l'Industrie, en tant qu'organisme certificateur est chargé de :

- Attribuer le droit d'usage de la marque de conformité aux normes marocaines
- Surveiller, ultérieurement, le maintien de la conformité aux normes.

Service de Normalisation Industrielle Marocaine (SNIMA)

Le SNIMA est un service de la Direction de la Normalisation et de la Promotion de la Qualité du Ministère chargé de l'Industrie.

Ce service est chargé de la coordination des activités du système national de normalisation et de certification de la conformité aux normes.

Le SNIMA élabore les normes marocaines et délivre, au nom du Ministère chargé de l'Industrie, les certificats de conformité aux normes marocaines.

Actuellement, l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) réalise les activités du SNIMA (Service de Normalisation Industrielle Marocaine).



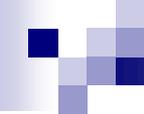
3.2.3. Comités techniques de Certification

Ce sont des comités sectoriels qui sont chargés, chacun dans son domaine de compétence, d'examiner les rapports de vérification et d'essais et de faire des propositions quant à l'attribution du droit d'usage de la marque NM.



3.2.4. Laboratoires

Ce sont des laboratoires accrédités par l'organisme national d'accréditation et qui sont chargés par les Comités Techniques de Certification de réaliser les essais de conformité aux normes.



3.2.5. Agents de vérification

Ce sont des auditeurs qualité qualifiés chargés, chacun dans son domaine de compétence, de réaliser les visites de vérification et de surveillance.

3.3. Type de certification

Il existe plusieurs types de certification répertoriés en 2 grandes catégories :

- **Certification des Systèmes :**
 - Management Qualité (NM ISO 9000)
 - Environnemental (NM ISO 14000)
 - Santé et Sécurité (NM 00.5.801 = OHSAS 18001)
 - Etc.

- **Certification des Produits :**

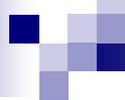
pour les produits industriels ou agro alimentaires selon les normes marocaines de certification.

4. Etat de lieux de la certification au Maroc :

A l'exception de l'OCP, engagé sur la voie du management de la qualité dès les années 80, la notion de qualité ne s'est réellement imposée au Maroc qu'en 1995.

De plus, 80% des entreprises marocaines certifiées sont des filiales de sociétés étrangères

En 2005, entre 500 et 550 entreprises marocaines étaient titulaires d'une certification ISO 9000, soit trois fois moins qu'en Tunisie et quatre fois moins qu'en Egypte



En 2007, le rythme annuel est entre 50 et 60 entreprises.

Mais, selon les objectifs fixés par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, le nombre d'entreprises certifiées devrait atteindre la barre des 2.500 en 2010.

Depuis 2001, la notion de qualité est née dans les filiales de multinationales industrielles.

Aujourd'hui, la situation s'est totalement inversée puisque pour une certification dans le secteur industriel, on en compte 20 dans les services.